

Convocation à l'Assemblée Générale 2019

Conformément aux articles 14 et 15 des statuts, je vous invite à participer à la huitième Assemblée Générale de l'Association « LA GRANDE FAMILLE DE PROCIDA & ISCHIA » qui se tiendra le 7 mai 2019 à partir de 9 heures dans la salle de conférence de l'église *Maria Santissima Madre della Chiesa* de Fiaiano, commune de Barano d'Ischia.

Ordre du jour

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président, du scrutateur et du secrétaire de séance
3. Rapport sur les activités de l'Association
4. Rapport sur la situation financière de l'Association
5. Perspectives pour l'année en cours
6. Présentation des projets de l'Association
7. Election du Président de l'Association
8. Election des membres du Conseil d'Administration
9. Questions diverses

Tous les documents nécessaires à votre information (lettres d'information, bilans comptables, texte des résolutions proposées etc.) sont tenus à votre disposition au siège social.

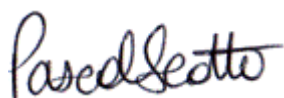
Les membres désirant présenter leur candidature, présenter un projet ou simplement proposer une nouvelle idée doivent se manifester dès maintenant en contactant le Président.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 mandats.

Par application de l'article 14 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés. Cependant, par application de l'article 15 des statuts, les résolutions de modification des statuts ayant le caractère de situation exceptionnelle sont adoptées à la majorité des trois quarts des membres présents ou représentés.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale, en vertu de l'article 13 des statuts.

Fait à Villiers-sur-Loir, le 3 janvier 2019.



Pascal SCOTTO DI VETTIMO
Président de l'Association